



Adieu ROLEX ! Adieu FOUQUET'S !
0.4 % d'augmentation du salaire de qualification
et CPS au 1^{er} juillet en échange !

Oubliez la Rolex et le Fouquet's ! Seul lot de consolation à la NAO 2009 : se faire inviter gratis sur le yacht de son ami !

La quatrième et dernière réunion de négociation du vendredi 3 juillet sur les salaires pour l'année 2009 aura ôté définitivement tout espoir.

La direction est restée sur sa position : une mesure salariale représentant **0.4%** d'augmentation générale, au 1^{er} mars, du salaire de base. Elle sera financée par le report de la date d'effet des commissions paritaires annuelles sur les avancements et promotions qui ne seront rétroactives qu'au 1^{er} juillet 2009.

Faut arrêter d'être dépensier ! Le luxe de la promo rétroactive au premier janvier de l'année c'est fini ! Seules les mesures actées en 2008 seront au 1^{er} janvier.

Quand même quelque chose d'arraché :

- La suppression de l'abattement de zone : les salarié-e-s de nombreuses radios locales subissent un abattement de 0.4 à 0.7% de leur salaire. Nous demandons la suppression de cet abattement depuis plusieurs années. La CGT a soutenu les salarié-e-s de Montpellier qui ont gagné aux Prudhommes cette suppression. C'est enfin chose faite.
- L'augmentation du forfait nettoyage des tenues des personnels de la sécurité (50%). Revendication que nous avons déjà relayée en réunion de Délégués du Personnel en mai 2009. Et qui a été refusée par la Direction pour l'ensemble des personnels en tenue.
- Une meilleure indemnisation des élu-e-s du personnel au cachet qui perdront un peu moins d'argent lorsqu'ils participeront aux réunions DP, CE, CCE.

Les organisations syndicales ont jusqu'au 15 juillet pour signer cet accord.
Pour nous, c'est tout vu....

Paris, le 7 juillet 09